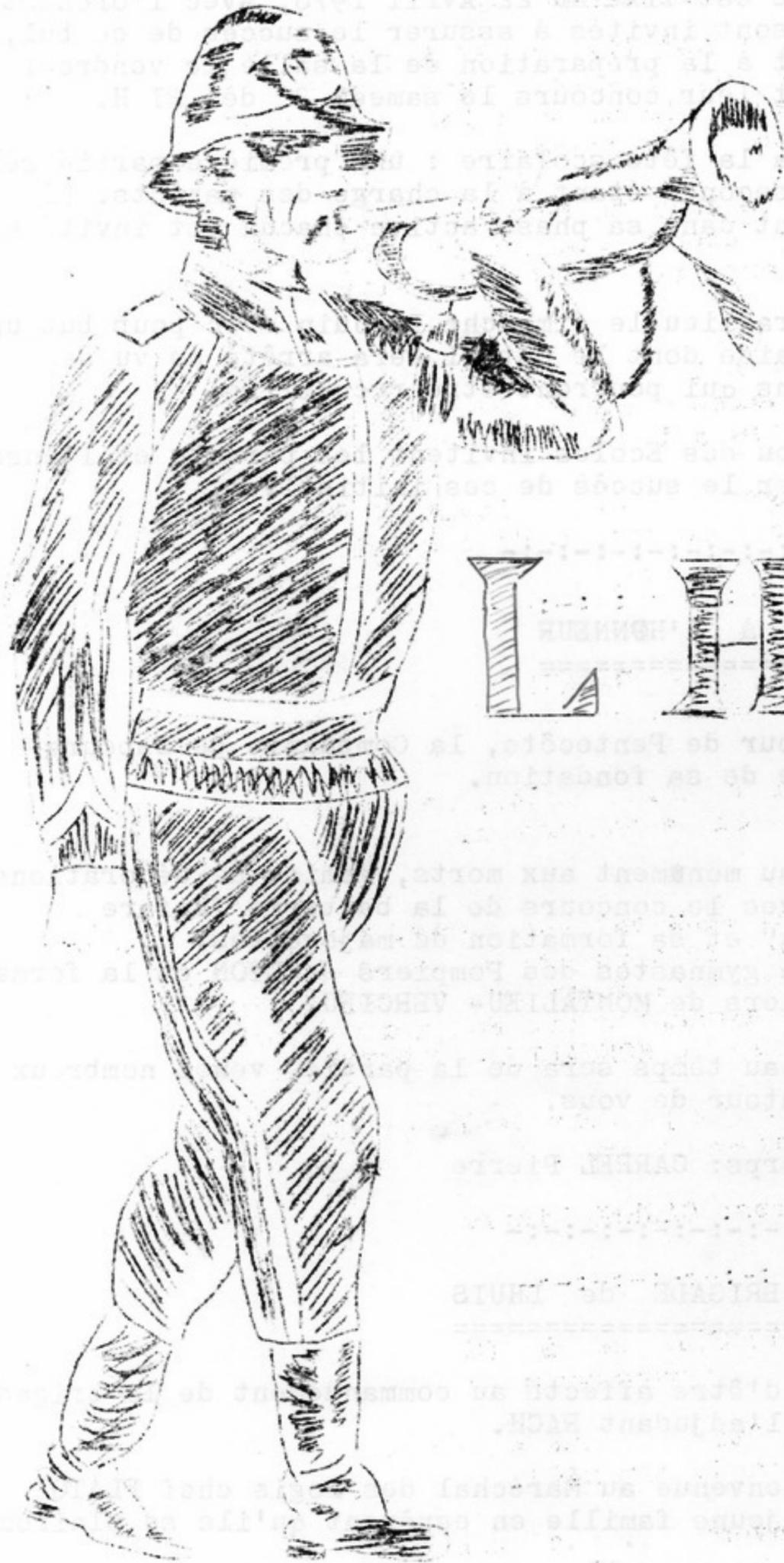


S  
E  
C  
H  
O

D  
E

S  
I  
L  
L  
I  
U  
S

N  
9



SOU des ECOLES - COMPTE RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE du 2éme TRIMESTRE  
=====

Le 2éme bal de l'année est fixé au 22 Avril 1978, avec l'orchestre Système D. Tous les parents sont invités à assurer le succès de ce bal, en particulier en participant à la préparation de la salle le vendredi 21 à 20 H 30, et en apportant leur concours le samedi 22 dès 21 H.

Le 27 Mai se déroulera la fête scolaire : une première partie sera assurée par les enfants, la seconde étant à la charge des parents. Là encore, la préparation entrant dans sa phase active chacun est invité à y participer.

Le voyage scolaire aura lieu le dimanche 18 Juin avec pour but un périple dans la région Lyonnaise dont le détail sera arrêté au vu des renseignements et informations qui pourront être recueillis.

Les responsables du Sou des Ecoles invitent les parents et l'ensemble de la population à assurer le succès de ces initiatives.

-----

SAPEURS-POMPIERS à l'HONNEUR  
=====

Le 14 Mai prochain, jour de Pentecôte, la Compagnie de Sapeurs-Pompiers fêtera le centenaire de sa fondation.

Au programme :

14 Heures- cérémonie au monument aux morts, remise de décorations.

Ensuite festivités avec le concours de la batterie fanfare

" Le Joyeux Réveil du Formans" et sa formation de majorettes.

L' Equipe spéciale de gymnastes des Pompiers de LYON et la formation des Cadets Sapeurs Pompiers de MONTALIEU- VERCIEU.

En espérant que le beau temps sera de la partie, venez nombreux les encourager et dites le autour de vous.

Le Chef de Corps: CARREL Pierre

-----

UN NOUVEAU CHEF à la BRIGADE de LHUIS  
=====

M. Marc FLATOT vient d'être affecté au commandement de la brigade de LHUIS, en remplacement de l'adjudant RACH.

Nous souhaitons la bienvenue au Maréchal des Logis chef FLATOT dans le Bugey, ainsi qu'à sa jeune famille en espérant qu'ils se plairont dans cette région.

A PROPOS de la Sainte AGATHE

=====

Parlons un peu de la Ste AGATHE, peut-être n'est-il pas encore trop tard pour le faire.

Nous toutes, femmes de LHUIS, après la messe où le pain a été béni, nous sommes réunies au restaurant GAUDIMIER. Nous étions environ 70, les deux invitées principales étaient la joie et la bonne humeur, ce qui n'a pas manqué loin de là.

Nous avons eu le plaisir de compter parmi nous quelques nouvelles personnes et nous pensons qu'elles nous seront fidèles : qu'en pensez-vous Mesdames?

Madame Alphonsine GIROUD de Vernans.

Madame MOUTON, qui nous avait fait le plaisir de nous amener deux de ses amies.

Madame DUCROS, épouse de notre nouveau Receveur des Postes, en espérant qu'elle, ainsi que sa famille feront un long séjour parmi nous.

Mademoiselle Claude SAMOZINO.

Madame Esther FOURNIER, que plusieurs accidents avaient tenu éloignée de nous.

=====

Le repas fut bien servi par notre agréable Nicole, secondée par plusieurs jeunes femmes.

L'euphorie prenant le dessus, les chansons et histoires ont fusées, chacune y mettant le plus possible son savoir et beaucoup de coeur, pour distraire tout le monde. Toutes les chansons nouvelles ou anciennes furent reprises en chœur.

Vers 20 H.30 les organisatrices nous ont reçues à la Salle des Fêtes où un orchestre improvisé par quelques maris musiciens nous a fait danser sur des airs très entraînants, mêlant danses et jeux.

Nous avons passé une soirée formidable, surtout que ces Dames qui nous recevaient avaient beaucoup travaillé pour nous préparer un buffet où les gâteaux les plus délicieux et les boissons les plus variées nous invitaient à la gourmandise: de quoi faire perdre la ligne aux plus sages.

A minuit nous nous sommes quittés, tous et toutes très joyeux, car bien entendu beaucoup de ces Messieurs étaient venus nous rejoindre pour prendre part à la soirée.

La Ste AGATHE 1978 est morte. Vive la S<sup>t</sup>e AGATHE 1979.

Que ces quelques lignes puissent inciter quelques nouvelles amies à se joindre à nous.

Mme MIGNOTET

## RUGBY CLUB

=====

Le mois dernier nous vous avons fait part de nos craintes après la mésaventure subie aux Douanes de Vénissieux. Les 2 suspendus ont manqué à l'équipe, d'autant plus que, pour le match capital (contre la Côte St André) d'autres absences étaient enregistrées (MERLE, MARGUIN) et privaient les Lhuisards d'une qualification, malgré la victoire sur AZERGUES.

Le challenge fait suite au championnat St SORLIN en VALLOIRE (champion du Lyonnais 3ème série) est venu l'emporter sur LHUIS 15- 3.

Pour le 2ème match: LHUIS l'emporte 22 à 13 sur GENAS. Ce match, est certainement le plus joli que les nombreux supporters Lhuisards ont eu la chance de suivre depuis la création du club.

GENAS ( le seul club a avoir battu BELLEY chez lui cette année) a fait les frais du sursaut d'orgueil des bugistes qui, ouvrant à outrance, se permirent le luxe de marquer 4 essais et d'en transformer 3.

Pourvu que pour la suite de ce challenge, les Lhuisars fassent montre d'autant de détermination....

Les membres du bureau et les joueurs remercient le jeune couple GUILLAUME - CHARRIOT, dont le mariage a eu lieu à SERRIERES, et qui a fait don de la somme de 106 Frs 50.

### DERNIERE HEURE

=====

Nous venons de recevoir les classements officiels du Comité du Lyonnais de Rugby.

Promotion Poule B	
1) BELLEY	41
2) LA COTE	37
3) SAULT BRENAZ	36
4) SIMANDRE	35
5) LHUIS	33
6) PTT BOURG	32
7) DOUANES	26
8) AZERGUES	26
9) St MARCEL	17

7 gagnés - 3 nuls - 6 perdus

Le match à rejouer contre Douanes est gagné par forfait.

La réserve, quant à elle occupe la 5ème place sur 7 clubs.

Au classement, poule A et B confondue, LHUIS occupe la 9ème place sur 17 clubs.

	Report.....	36.644,65	:
-	Caisse Agricole	28.666,18	:
-	Assurances Générales	5.863,34	:
-	Syndicat électricité	1.277,95	:
A prévoir:			
	Réparation four Saint Martin	30.000,--	--
	Réfection chemins	76.359,--	--

111.111,12

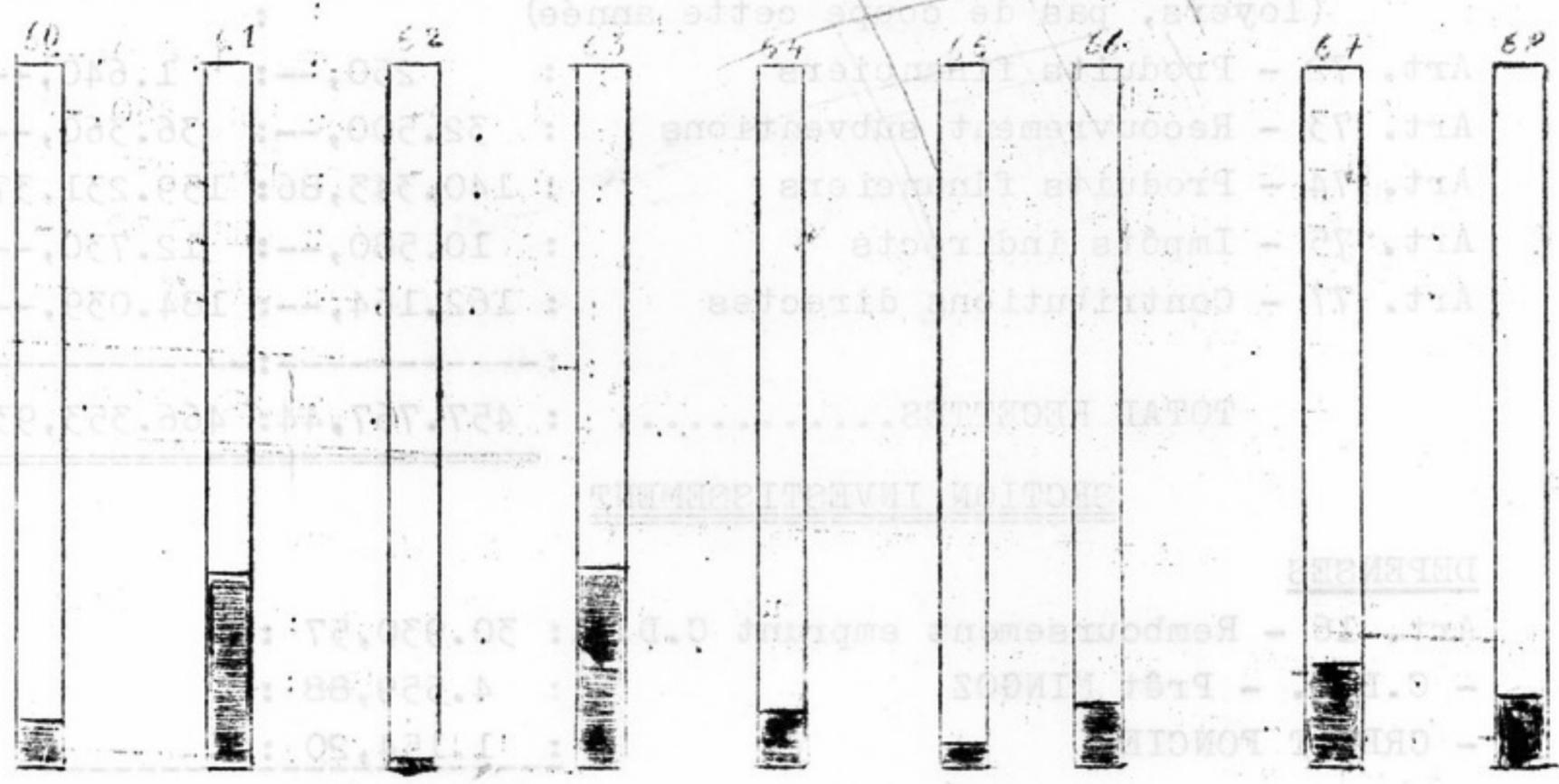
RECETTES

-	Subventions Four St Martin		
	Département	5.442,--	
	Etat	8.000,--	
-	Art. 115 Prélèvement sur recettes ordinaires	43.977,80	
-	Emprunt pour chemins	50.000,--	
-	Emprunt pour four	14.240,--	
-	Produit au titre	1.152,--	
-	Fond équipement collectif	25.207,--	
-	Recouvrement créances long et moyen termes	28.474,32	

- Les pompiers se voient cette année dotés d'une subvention plus importante car la commune tient à participer à la célébration de leur centenaire.

- Le SOU DES ECOLES est gratifié d'une somme de 1.000 frs supplémentaire, attribuée à l'école de musique.

- Le Tableau ci-dessous présenté par Mr le Percepteur au Conseil vous indique la répartition de chacune des catégories de dépenses en section fonctionnement.



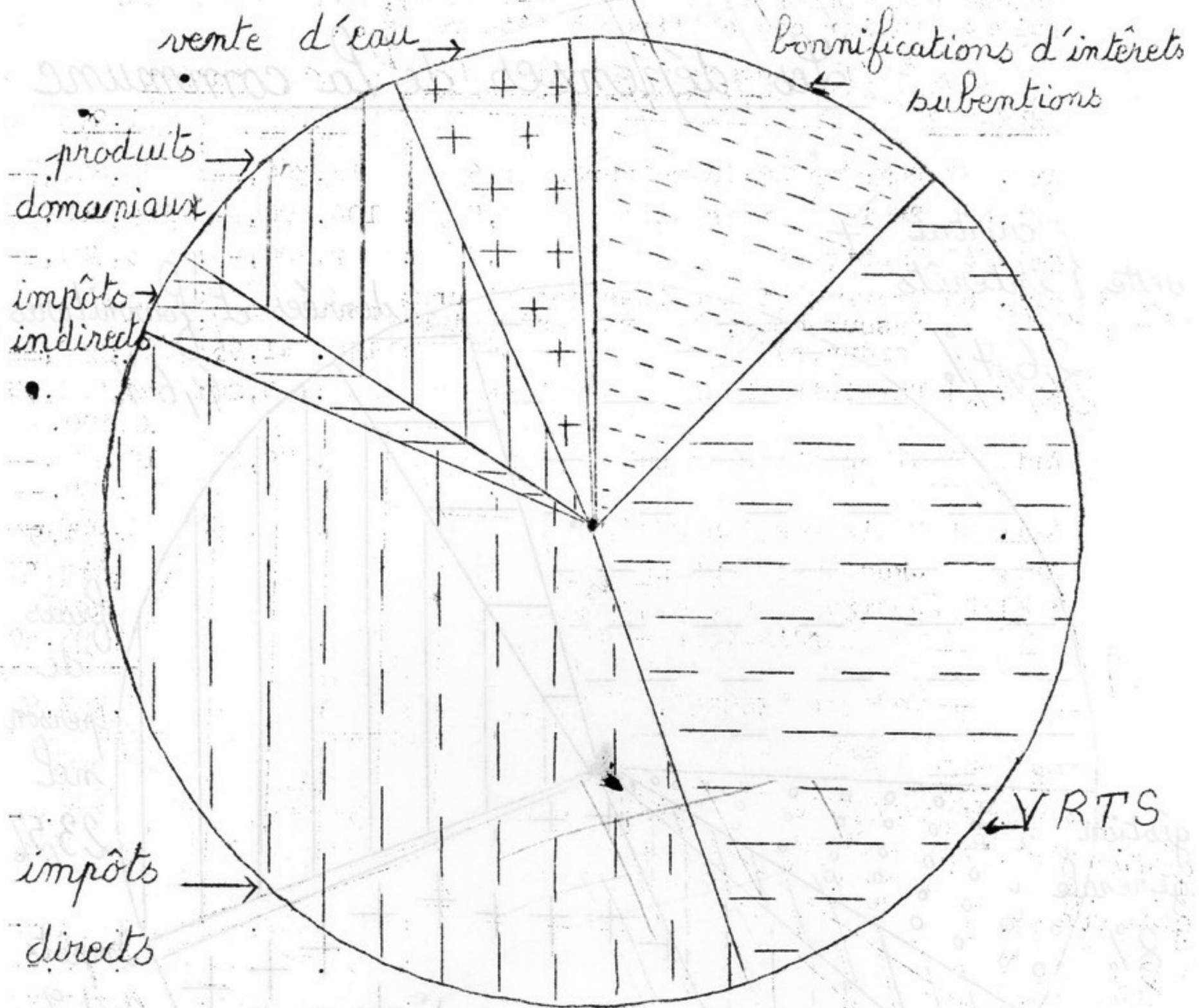
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 MARS 1978,  
à laquelle était absent Mr TERRIER et s'était fait excuser.

Mr GRISILLON, a débuté par un exposé de Monsieur le  
Percepteur sur le projet du budget 1978.

Auparavant, Monsieur le Maire avait fait parvenir à  
chaque conseiller le tableau ci-dessous, afin que chacun  
puisse étudier ces chiffres à tête reposée.

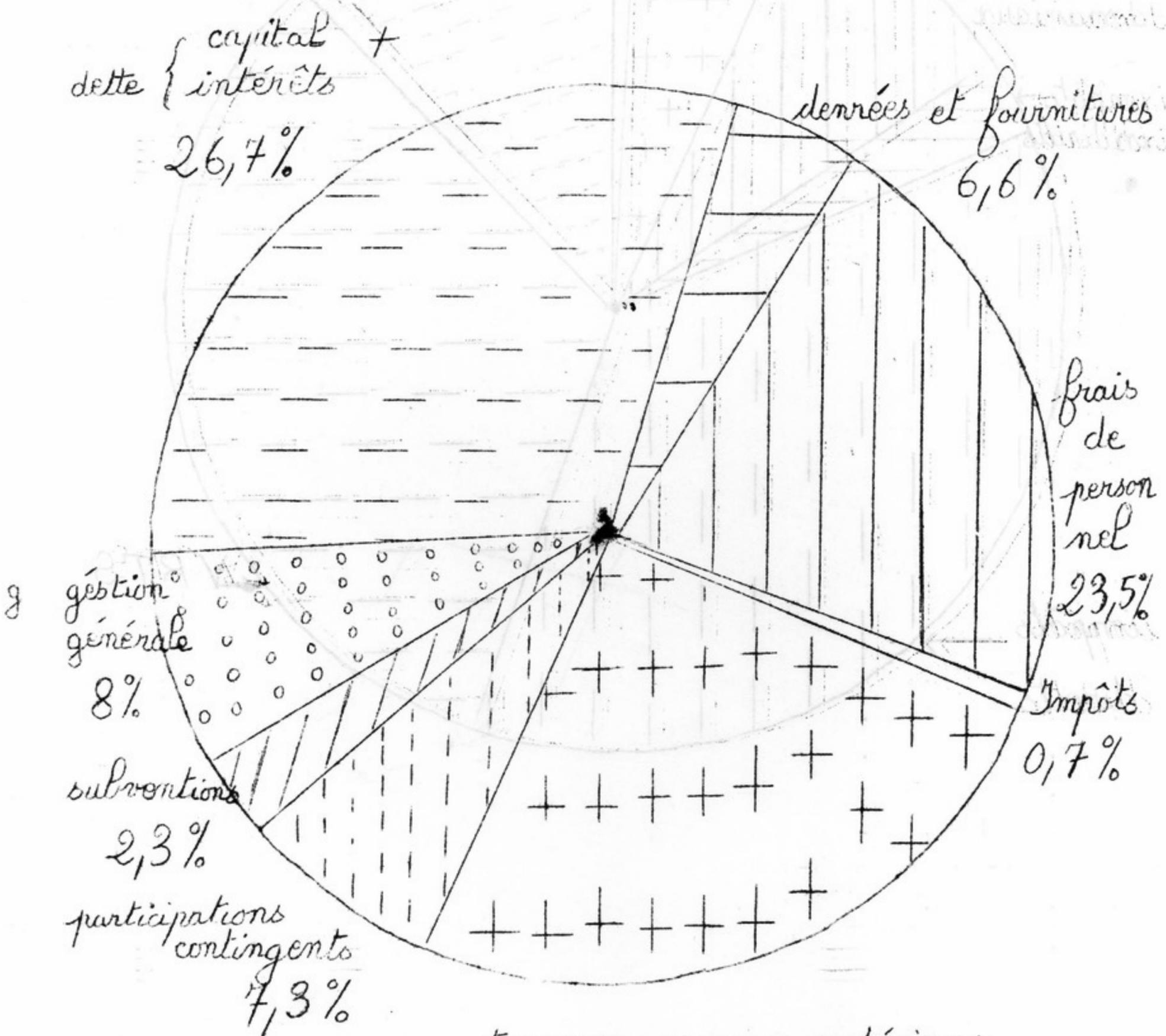
<u>SECTION FONCTIONNEMENT</u>		<u>Budget</u>	
<u>DEPENSES</u>	:	<u>1.977</u>	: <u>1.978</u>
Art. 60 Denrées et fournitures 6,6%	:	18.300,--	: 30.800,--
Art. 61 Frais de personnel 23,50%	:	106.500,--	: 109.200,--
Art. 62 Impôts et taxes 0,7%	:	2.700,--	: 3.300,--
Art. 63 Travaux et services extérieurs: (assurances, loyers, entretien: ordures) 26 %	:	140.941,55	: 124.600,--
Art. 64 Participations et contingents 7,3%	:	31.153,20	: 34.024,20
Art. 65 Allocations et subventions 2,3%	:	7.679,29	: 10.400,--
Art. 66 Frais gestion générale 8 %	:	24.250,--	: 38.079,--
Art. 67 -Remboursement int. emprunts	:	73.323,73	: 69.654,93
Art. 68 Prélèvement sur dépenses extraordinaires	:	52.919,67	: 46.295,80
TOTAL DEPENSES .....	:	457.767,44	: 466.353,93
<u>RECETTES</u>	:	<u>1.977</u>	: <u>1.978</u>
Art. 70 - Ventes produits, eau	:	38.000,--	: 29.000,--
Art. 71 - Produits domaniaux (loyers, pas de coupe cette année)	:	73.929,58	: 43.353,56
Art. 72 - Produits financiers	:	250,--	: 1.640,--
Art. 73 - Recouvrement subventions	:	32.500,--	: 36.360,--
Art. 74 - Produits financiers	:	140.343,86	: 159.231,37
Art. 75 - Impôts indirects	:	10.580,--	: 12.730,--
Art. 77 - Contributions directes	:	162.164,--	: 184.039,--
TOTAL RECETTES.....	:	457.767,44	: 466.353,93
<u>SECTION INVESTISSEMENT</u>			
<u>DEPENSES</u>			
Art. 16 - Remboursement emprunt C.D.C.:	:	30.930,57	:
- C.D.C. - Prêt MINGOZ	:	4.559,88	:
- CREDIT FONCIER	:	1.154,20	:
A reporter.....	:	36.644,65	:

# Les recettes de la commune



VRTS

# Les dépenses de la commune



travaux, services extérieurs  
(loyer gendarmerie  
ramassage des ordures) 26%

La réunion s'est poursuivie par l'étude des points suivants:

1 - Branchement d'eau: une autorisation a été donnée à Messieurs DUCOLOMB Johannès - LEVET Michel - FRACASSI Georges.

2 - Permis de construire: Un avis favorable est accordé à Mr DUCOLOMB Johannès pour restauration d'une maison située dans le Bourg, et à Mr Jean PAILCONAND pour la construction d'un garage.

3 - Poste: Le conseil a pu examiner le plan prévu pour les travaux à effectuer à la poste.

- Le bureau demeure à la même place.

- Le centre de tri sera situé dans l'actuel salon du Receveur.

- L'appartement du Receveur se trouvera dans l'appartement occupé actuellement par Mr VIOLLET pour les cuisine - salon - salle à manger. Les chambres seront à l'étage.

- Les dépenses avaient été estimées à 150.000 frs.

Le Conseil demande que soit fait, pour une prochaine réunion, un devis estimatif précis et descriptif.

4 - Demande d'achat de terrain: Le conseil refuse de céder à Mr ADAMINI d'Ansolin saparcelle de terrain H 469, sise à "La Suvatière", car la commune possède d'autres terrains dans le même lieu, et ne veut pas se défaire de son patrimoine.

5 - Le Conseil prend la délibération d'emprunter à la Caisse d'Epargne de BELLEY la somme de 50.000 frs, remboursée à un taux de 8,75% sur 12 ans.

les annuités seront de 6.894,84 frs.

6 - L'entretien de la fosse septique de H.L.M. reviendra à 1.182,06 frs par an.

7 - Electricité: Les crédits ont été débloqués pour le quartier du Conand et de la Guillotière où les travaux seront effectués courant avril.

8 - Eclairage public: Le conseil pense faire refaire entièrement le réseau électrique de la commune, étant donné qu'elle peut bénéficier d'une subvention de 45%, soit:

27% du Syndicat de l'électricité

18% du département.

Il existe 55 lampes et 12 seraient à créer.

Lors d'une prochaine réunion, le conseil fera le tour de la commune pour dénombrer celles qui manquent.

Le coût de l'opération serait d'environ 60.000 frs.

9 - A propos du collège: Dans sa lettre du 28 février 1978, Monsieur le Sous-Préfet annonce à Monsieur le Maire que le collège ne pourra se faire avant plusieurs années pour "des motifs d'impératif budgétaire".

Mr le Maire lui répond donc par une lettre établissant bien la situation actuelle dans laquelle se trouvent les élèves.

10 - Terrain de rugby: Mr SERRE, en réponse à la lettre

de Mr le Maire, répond qu'il n'est vendeur de son terrain que dans le but d'en faire une implantation sportive.

LU POUR VOUS A LA GRILLE DE LA MAIRIE

A V I S

COMMUNICATION DE LA FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES DE L'AIN  
Services VACANCES

Possibilité d'inscription  
des enfants de LHUIS au centre aéré de LHUIS en juillet  
et août.

En ce qui concerne la possibilité offerte aux enfants de votre commune de profiter du centre aéré, le prix de journée est fixé à 25,00 frs par jour, ce prix comprenant l'encadrement, le repas de midi et le goûter. Quant aux inscriptions, le plus simple serait qu'elles puissent être prises en Mairie, nos services faisant le point avec vous au cours du mois de juin.

Extrait d'une lettre adressée à Monsieur le Maire de LHUIS, par l'U.F.O.V.A.L.